

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint Pardoux Isaac dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle d'activités, sous la présidence de Marie-José BONADONA.

Présents : BONADONA Marie-José, DALTO Pascale, BELLOT Laurent, BERTRAND Joseline, LEVEQUE Hubert, BORTOT Patrick, SAUTET Nathalie, BOURG Christophe, VALOGNES Françoise, BERTRAND Vincent, GIACUZZO Guy.

Excusés : BREDA Emilie, COSTANSA Nadia, LAFON Vincent, NAIBO Franck.

Secrétaire de séance : Françoise VALOGNES

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal en date du 26 janvier 2021.
- Approbation du SAGE Dropt.
- Présentation de la déclaration de sous-traitance de la Sarl Sauvanet TP pour les prestations de signalisation relative à l'aménagement des travaux de la rue Daniel Roux et de ses parkings.
- Projets pour l'année 2021.
- Questions diverses.

- ADOPTION DU PROCES-VERBAL EN DATE DU 26 JANVIER 2021.

Le procès-verbal du 26 janvier 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

6 – APPROBATION DU SAGE DROPT.

Madame Pascale Dalto présente le SAGE Dropt. Le projet de SAGE est structuré autour de 4 grands enjeux : gestion quantitative, qualité des eaux, milieux aquatiques et gouvernance, communication et suivi. Pour chacun d'entre eux, des objectifs, des dispositions et des règles ont été définis.

Pour la gestion quantitative, les objectifs sont :

- Améliorer la connaissance,
- Mettre en adéquation les besoins et les ressources en intégrant les effets du changement climatique,
- Intégrer les risques inondations et coulées de boues dans les outils d'aménagement.
-

Pour la qualité de l'eau, les objectifs sont :

- Améliorer la connaissance,
- Améliorer la qualité des eaux pour atteindre le bon état des masses d'eau,
- Réduire le phénomène d'érosion hydrique et son impact sur la qualité des eaux.

Pour les milieux aquatiques, les objectifs sont :

- Améliorer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et la continuité écologique,
- Développer les loisirs en cohérence avec la préservation des milieux aquatiques.

Pour la gouvernance, communication et suivi, les objectifs sont :

- Mettre en œuvre la nouvelle gouvernance liée à la gestion du cycle de l'eau,
- Animer, informer et communiquer pour accompagner les acteurs et usagers du bassin Dropt dans la mise en œuvre opération du SAGE.

Le Conseil Municipal approuve le projet du SAGE Dropt.

Présentation de la déclaration de sous-traitance de la Sarl Sauvanet TP pour les prestations de signalisation relative à l'aménagement des travaux de la rue Daniel Roux et de ses parkings.

Madame le Maire informe que le sous-traitant est l'entreprise Signalisation Multi Service, dont le siège social est situé à Eysines.

Projets 2021.

- Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
- Informatique : Création de deux adresses mails, gestion des SPAMS, archivage des mails, maintenance des portables de la garderie et de la bibliothèque, mise en place des anciens ordinateurs du secrétariat à la garderie et à la bibliothèque, séparation des réseaux internet mairie et bibliothèque.
- Travaux sur le chemin rural le Rousset.
- Echange chemin rural par un terrain avec Adena.
- Acquisition d'un terrain par Madame Poncet.
- Les gouttières du bâtiment scolaire sont à changer.
- Rénovation énergétique de l'école et de la mairie.
- Achat d'un piano pour la cantine. Cet achat peut être subventionné au titre du soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance.
- Lancement des devis pour les photocopieurs école et mairie.
- Pose d'une lampe sur le bâtiment de l'école, impasse de l'école.
- Mise en sécurité de l'école (plan intrusion).
- Mise en conformité avec la réglementation accessibilité du parking de l'école.
- Remettre en état le golf.

- QUESTIONS DIVERSES :

- Avenir de la voiture : A l'unanimité, les membres du Conseil donnent un accord de principe pour vendre ce véhicule car il n'est pas utilisé.

- Une déclaration catastrophe naturelle a été faite au service de l'Etat pour inondation par ruissellement et coulée de boue associée.

- Le balayage, des rues des lotissements de la commune, a été réalisé par l'entreprise Marco.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.